



Habitants de Heinstert... Bienvenue !



Réunion d'information et de consultation

Lundi 14 mai 2012



Déroulement de la soirée

I. Information

- 1) Principes de l'ODR et de l'A21L
- 2) Bilan de l'ODR précédente
- 3) Analyse AFOM

II. Consultation

- 1) Présentation de la méthode et des consignes
- 2) Travail en sous-groupes
- 3) Mise en commun

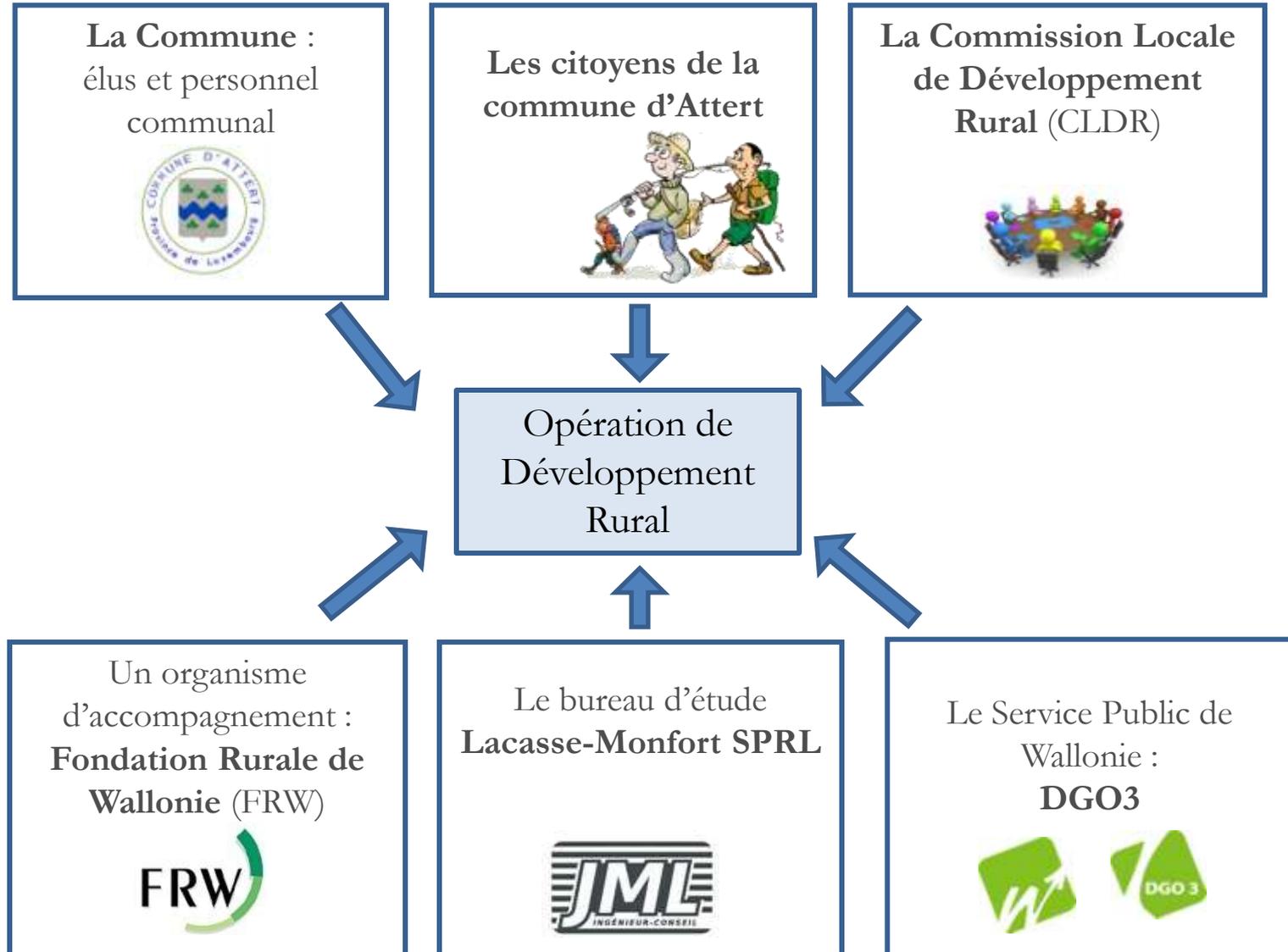
Opération de développement rural (ODR)

- « Ensemble coordonné d'actions de développement (...) conduites par une commune, (...) de manière à **améliorer les conditions de vie de ses habitants** au point de vue économique, social et culturel. » (Art. 1 décret relatif au développement rural du 06 juin 1991)

- Outil de gestion communale sur **10 ans**



Une œuvre collective



Un programme communal de développement rural (PCDR), c'est...



4 parties:

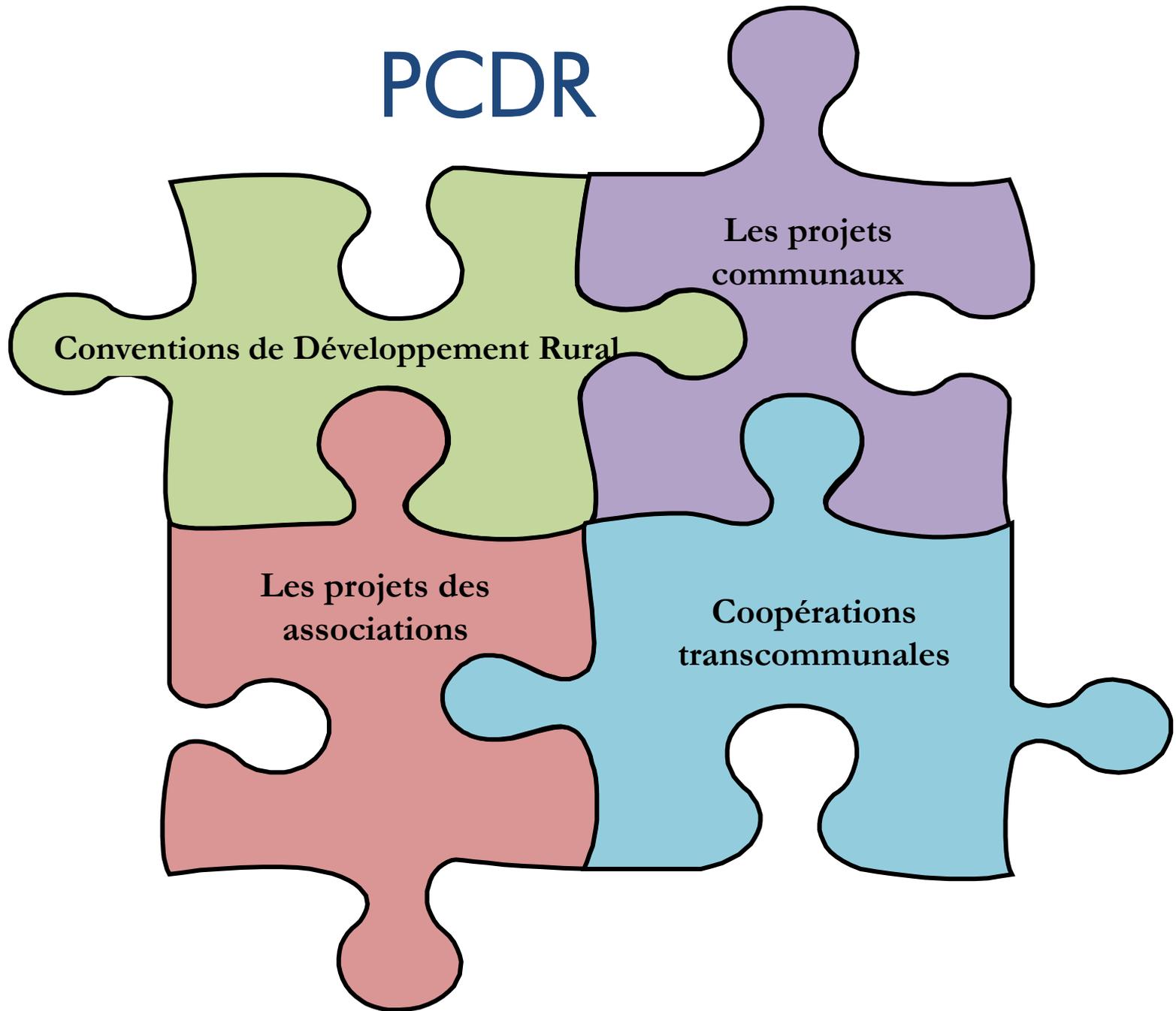
- I. Données socio-économiques de la commune ;
- II. Méthode de participation et résultats ;
- III. Objectifs (stratégie de développement);
- IV. Projets et actions à mettre en œuvre à court et moyen terme

Principes importants:

- **Participation** des habitants
- **Intégration** des différentes politiques locales
 - Outil d'aide à la décision
 - Meilleure gestion des fonds publics

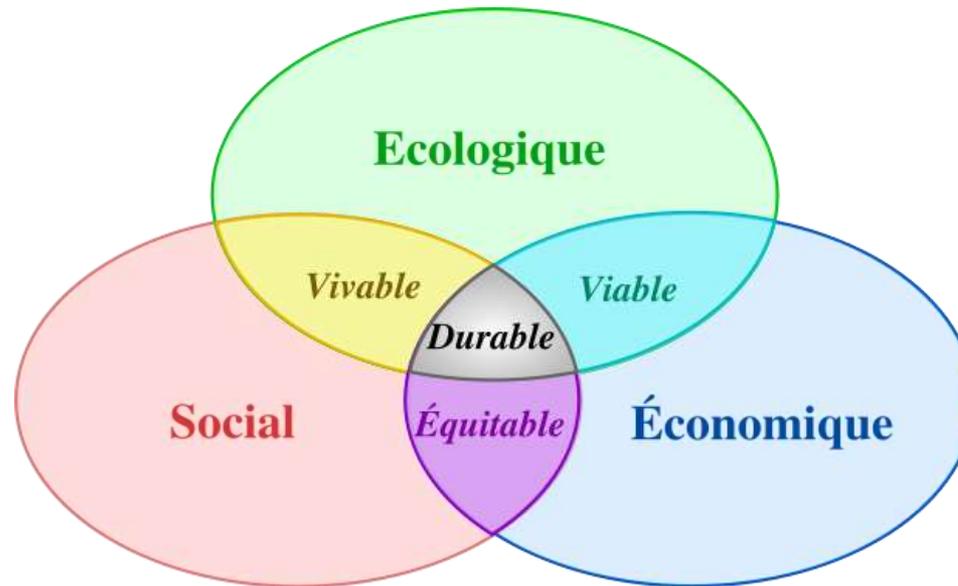


PCDR



Le développement durable

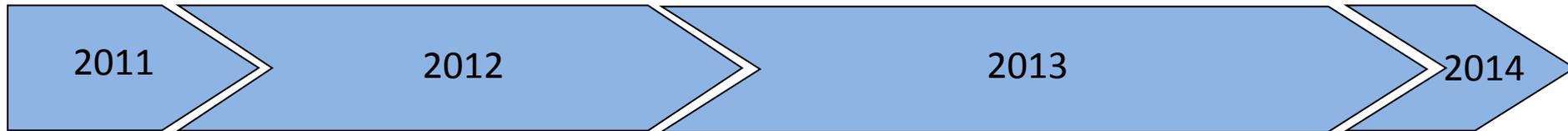
Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.





- Environnement :
 - Biodiversité
 - Air / Sol / Eau
 - Bruit
 - Déchets
- Energie (consommation / production)
- Patrimoine naturel :
 - forêt
 - paysage
- Patrimoine bâti
- Aménagement du territoire
 - Consommation de l'espace
- Mobilité
- Cohésion sociale :
 - Logement
 - Emploi
- Services
- Solidarité (Nord/Sud, territoriale, et intergénérationnelle...)
- Culture
- Economie
 - commerce
 - agriculture
 - tourisme
 - PME et TPE
- Participation citoyenne et associative
- Gestion publique (consommation durable...)
- Coopération transfrontalière et transcommunale
- Autres ...

Déroulement de l'opération



Rencontres avec les
personnes ressources et
visites de terrain

Consultation
villageoise
(11)

Synthèse
(1)

Groupes de Travail
thématiques

CLDR



Bilan des PCDR précédents

La rénovation et le développement rural à Attert de 1975 à nos jours

3 grands champs d'action :

- le cadre
- le milieu
- le niveau de vie

Les conventions de rénovation rurale de 1975 à 1989

223 millions FB de travaux

- Voiries et infrastructures techniques
- Aménagements de villages :

Nobressart, Thiaumont, Schockville, Tattert, Lottert, Tontelange, Nothomb, Metzert

- Aménagements de bâtiments :
 - chapelle de Lottert,
 - presbytère de Thiaumont,
 - ancienne maison communale de Nothomb,
 - achat du domaine communal,
 - maison communale de Tontelange,
 - presbytère de Metzert,
 - maison de village de Lischert,
 - presbytère d'Attert,
 - école de Post,
 - centre de rénovation rurale à Attert

PCDR 1997

65 projets :

- 45 réalisés (69%), dont 39 semblent avoir atteint le résultat escompté
- 8 en cours de réalisation (12%)
- 12 non réalisés (18%)

8 projets subsidiés dans le cadre du décret **développement rural**

(total subsides reçus : 1.916. 682,16 €) :

– Maisons de village

- Nothomb
- **Heinstert**



– Création de la maison des produits de la vallée



– Aménagements d'espaces publics :

- liaison Thiaumont- Nobressart
- Metzert hameau de la Côte rouge
- Schadeck
- Heinstert « rues du Routy et de la Rigole »
- Parette





AFOM

Atouts

Faiblesses

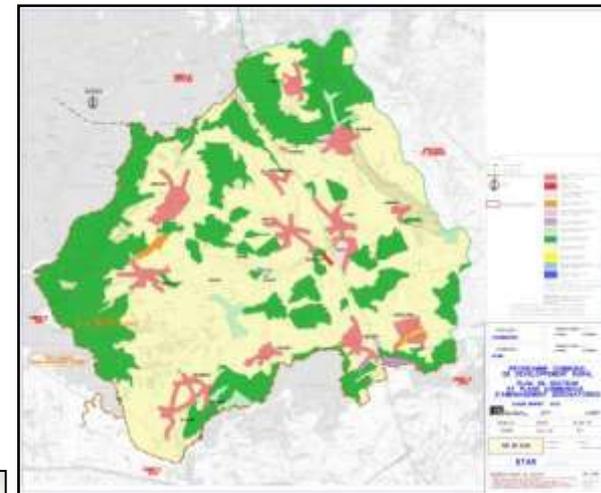
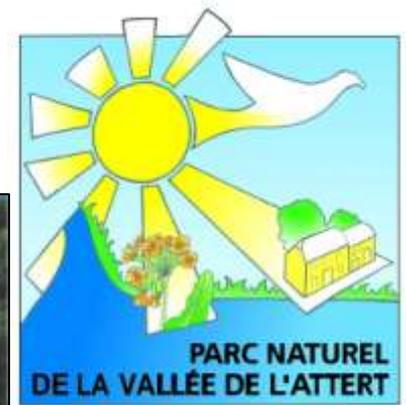
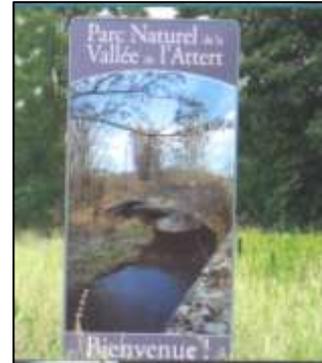
Opportunités

Menaces

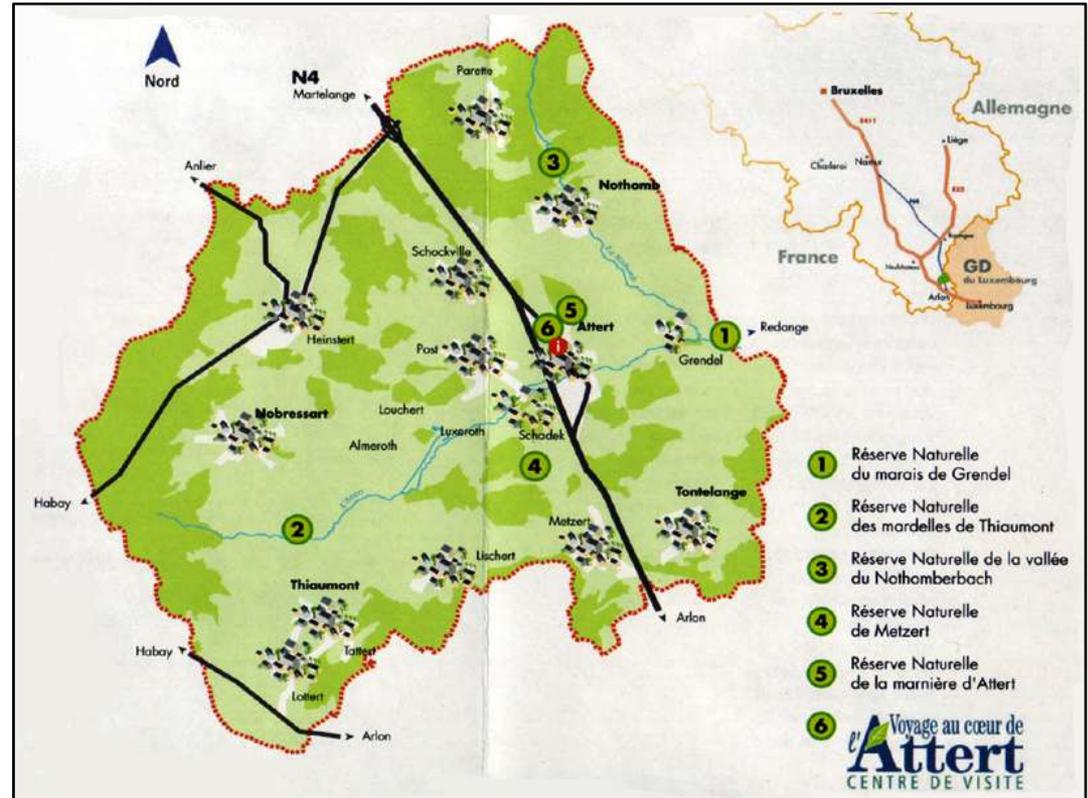
Environnement et nature

Atouts

- Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
 - Commune rurale
 - Densité 71 hab./km²
 - 19 villages et hameaux
 - 33% de forêts
 - Caractère semi-bocager



- SGIB, Réserves naturelles, Natura 2000

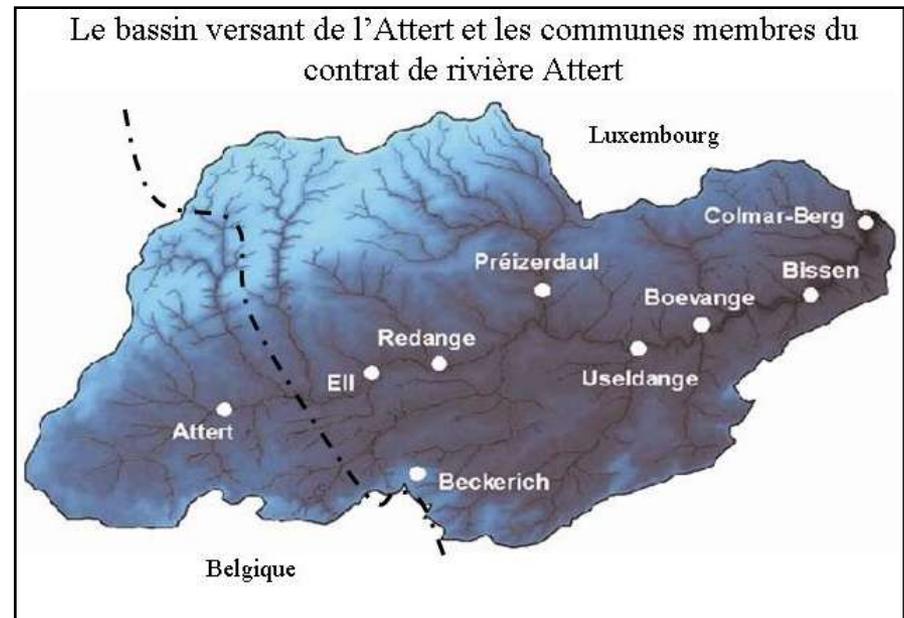




- Mares, étangs, haies...
- Patrimoine rural



- Contrat Rivière
- Plan Maya



Faiblesses

- Morcellement du réseau écologique
- Plantes invasives
- Arrachement de haies
- Gestion forêts privées



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Berce du Caucase

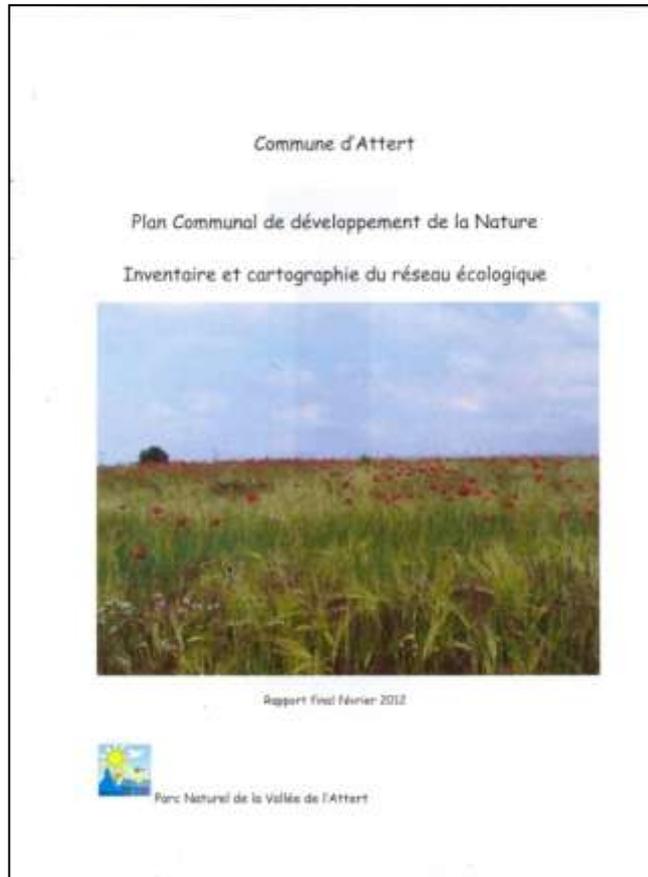


- Qualité physico-chimique de certains cours d'eau
- Production de déchets importante
- N4



Opportunités

- Nouveau plan de gestion Parc naturel
- PCDN



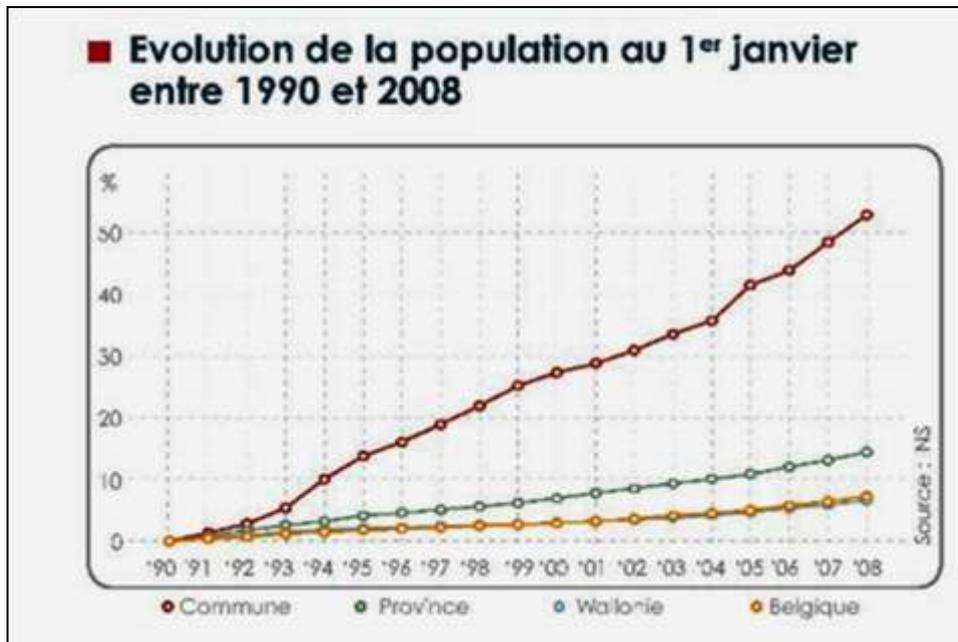
Menaces

- Urbanisation de terrains humides
- Jardins pas toujours naturels

Démographie

Constats

- Forte augmentation de la population
- + 630 ménages en 2025



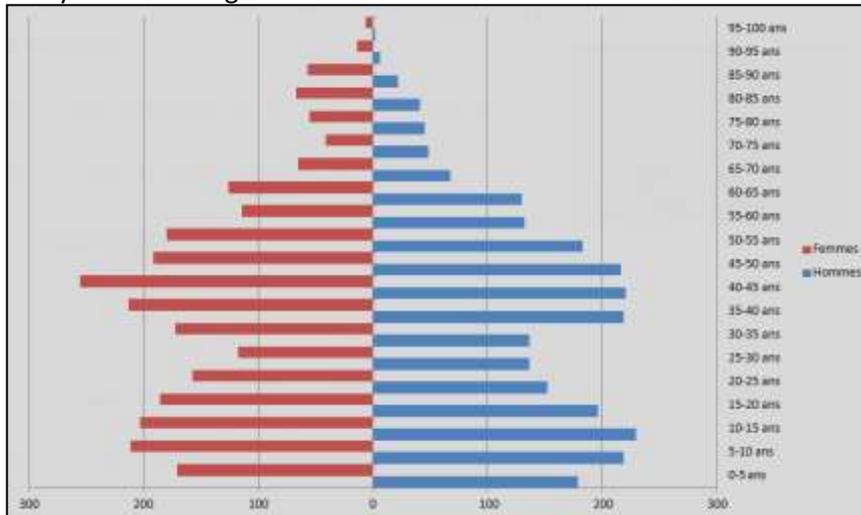
Source: commune à la loupe Attert Idélux



Atout

- Population s'est rajeunie

Pyramide des âges – Données communales du 7 novembre 2011



Faiblesse

- Prix de vente élevé de l'immobilier



Menaces

- Perte de la qualité rurale et sociale
- Vieillesse de la population

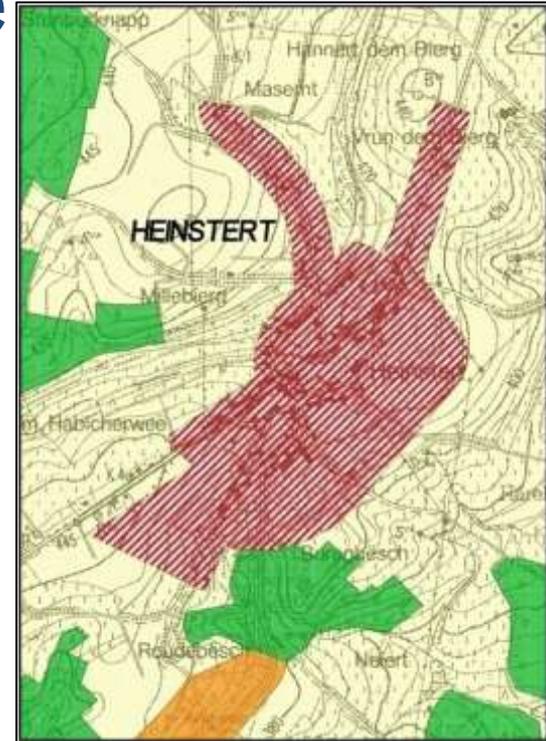


Aménagement du territoire et urbanisme



Atouts

- Ancien bâti bien conservé
- RGBSR
- Potentiel suffisant



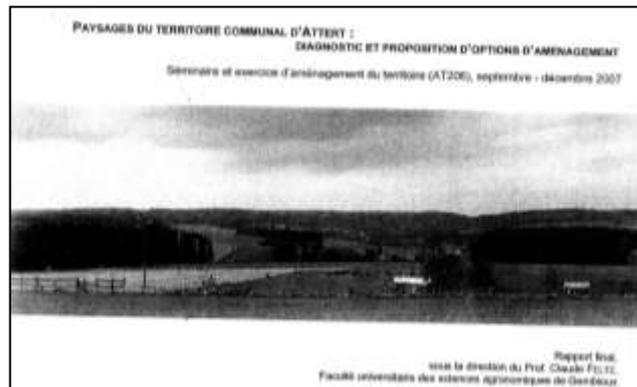
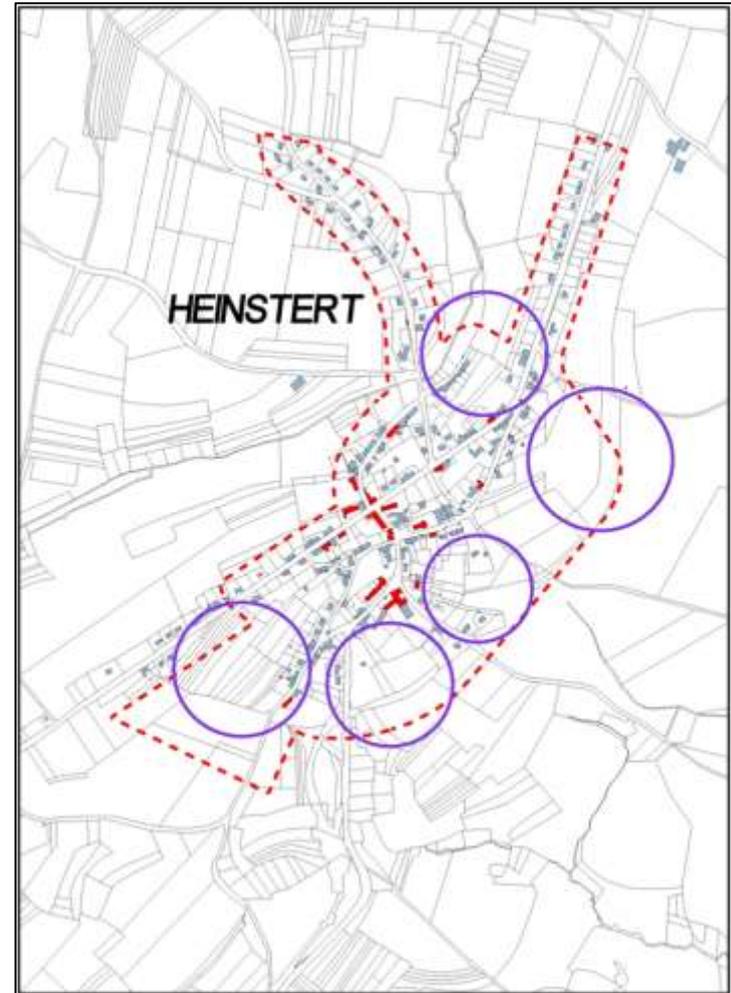


Faiblesses

- Équilibre à trouver entre:
 - Faible densification (rural)
 - Besoin de petits logements
 - Économies d'énergie
- Moins de terrains faciles et terrains à équiper
- Rétention foncière
- Superficie moyenne plus élevée

Opportunités

- Planification des zones libres
- Étude paysagère de Claude FELTZ
- Étude paysagère N4



Logement

Constats

- Moins cher qu'au GDL;
- Demande de petits logements



Faiblesses

- Pression sur le prix
- Peu de logement public
- Peu de logement locatif et appartements



Opportunités

- Lotissement d'Heinstert



- Lotissement de Nothomb

ATTENT Conseil communal

Un nouveau lotissement à Nothomb

La Commune et les Habitants du Sud-Luxembourg vont construire des maisons et des appartements au quartier Escep à Nothomb.

« Jean-Claude FRIED

Le gouvernement wallon a intégré dans le prochain programme de logement à Arlon, il s'agit d'une opération de logement destinée à la vente (logement social et construction neuve) et de logements locatifs qui seront situés au quartier Escep à Nothomb, entre la rue des Terriers et la rue de Poet.

Le terrain communal divisé en 2 ha du quartier Escep, à proximité de la maison de village et du Parc communal, sera mis à disposition des Habitants du Sud-Luxembourg (HSL) par le biais de la passation d'un acte de reconnaissance au profit d'Arconides. Ce qui permettra aux HSL de construire les 12 maisons, 6 logements sociaux locatifs et les infrastructures nécessaires sur propriété communale. L'usage prévu sera la vente des habitations, notamment dans le cadre d'opérations de rénovation de leur compte, la commune d'Arconides voudrait accroître les places à louer pour le site. Les conseils ont approuvé ce projet et ont désigné le Comité d'acquisition de l'habitat pour représenter la Commune lors de la passation de l'acte.

Sur ce point, municipal et municipal ont voté à l'unanimité.

Les conseillers ont également décidé l'aménagement d'un espace de convivialité à Poet, non loin de la maison de village qui a été aménagée en maison de quartier mise à la disposition du club des jeunes.

Dans le dossier de l'ancien groupe d'Arconides, les conseillers ont décidé leur accord pour la situation des fonds fonciers (les 120 m²) depuis lors, sans déduction d'une somme de 100000 €, prévue sur le compte-parti d'Arconides, somme qui sera versée en attendant la fin de la procédure judiciaire.

Nicholas les habitants de HSL,

Dans le cadre de la « coopération des maires », mouvement européen associant les conseils locaux et régionaux dans un engagement solennel pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires, la commune d'Arconides s'est engagée volontairement à réduire d'un tiers sa consommation de CO₂ sur la zone avant la fin de l'année 2015. Les communes belges (Arlon, Arlon, Carant, Carant, Havel, Leval, Liège, Middelbeek, Orléans et Sirey-Rancé) et la commune luxembourgeoise de Nothomb ont signé cette association. Cela engage la commune d'Arconides à concevoir les projets au plan d'urbanisme de l'énergie dans le respect des objectifs qui définissent le mandat d'Arconides les officiels. Les données précises dans le cadre de cet engagement, la Commune se fera les projets de l'énergie en collaboration avec la Commission européenne afin de permettre aux citoyens de bénéficier directement des opportunités et avantages économiques d'une utilisation plus intelligente de l'énergie.

Le bourgmestre Arconides a assuré la vente, vendra-t-elle, en fin de l'année, à Arconides, de la maison de l'habitant Julie Miquel qui assurera les responsabilités de la zone de police et en il sera notamment question de l'entretien des débris.

Enseignement – Accueil extrascolaire – Petite enfance

Atouts

- Priorité communale
- Soutien de projets privés



Faiblesse

- Stagnation fréquentation scolaire

Social

Atouts

- Résidence des Ardennes
- Coopération internationale



Faiblesses

- 10 bénéficiaires RIS
- Dualisation



Economie – Emploi

Atout

- Emploi frontalier (55%)



Faiblesses

- Peu d'emploi sur la commune
- Peu de commerce
- ZAE Tontelange:
raccordement égouttage
difficile



Agriculture

Atout

- Diversification et produits du terroir

Ferme Saur

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurville.fr

Miel de Lischert

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurville.fr

Miel de Thiaumont

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurville.fr



Faiblesses

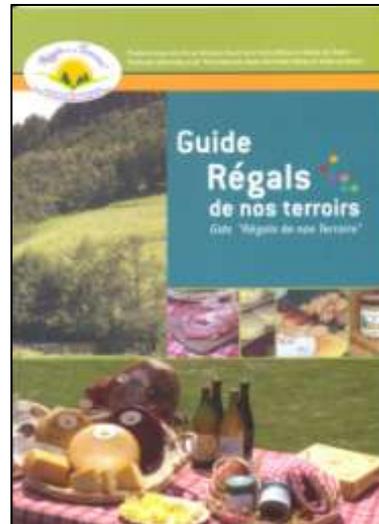
- Concurrence agriculteurs
GDL



- Productions bio peu commercialisées comme telles

Opportunités

- Mesures agro-environnementales
- Régal de nos terroirs



Menace

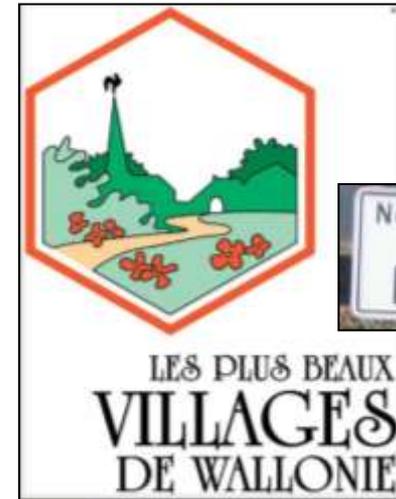
- Terres aux mains des GDL



Tourisme

Atouts

- SI
- Circuits balisés entretenus
- Nobressart



Date	Heure	Lieu de rendez-vous
jeudi 22/03/2012	13h30	Metzert (rue du Beuvert, 54)
jeudi 29/03/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 05/04/2012	13h30	Rouches, à la Chapelle (rue de la Sablière)
jeudi 12/04/2012	13h30	Chentemelle, à l'église (Place St Michel)
jeudi 19/04/2012	13h30	Rarette à l'église (rue de la Cour, 74)
jeudi 26/04/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 03/05/2012	13h30	Mabay-la-Neuve au Pont d'Or
jeudi 10/05/2012	13h30	Pressam, à l'église (rue du Centre, 14)
jeudi 17/05/2012	13h30	Tontelange, à l'église (place St Hubert)
jeudi 24/05/2012	13h30	Hemstert, à l'église (rue des Sables, 238)
jeudi 31/05/2012	13h30	Lottert, à la chapelle (La Chevée, 147)
jeudi 07/06/2012	13h30	Clarefontaine, au Cloître (rue de l'Abbaye)
jeudi 14/06/2012	13h30	Metzert (rue du Beuvert, 54)
jeudi 21/06/2012	13h30	Stockem, auimetière (rue des Bruyères)





- Centre de découverte
- Hébergements

GÎTES DE NOBRESSART

4 / 6 personnes
et 2 / 4 personnes
4 / 6 personen
en 2 / 4 personen

Rue du Rivot 140
6717 Nobressart
Monsieur WELER MARIE
Tél. : +352 80 95 18
+352 881 95 95 18
weler.marie@hotmail.com
weler.marie@yt.be
www.nobressart.gi.be

ANTICA ROMA
RESTAURANT PIZZERIA

Cuisine Italienne
Méditerranéenne
et Spécialités du terroir

Tel. 0032 063 37 07 47
Fax: 0032 063 23 74 47

GÎTE DE TONTELANGE "AU SIMPLE BONHEUR"

6 / 8 personnes
6 / 8 personen

Rue de Brabant 365
6717 Tontelange
Serge LAHROU
Tél. : +352 50 58 60
+352 20 23 28 60
Fax : +352 50 55 83
slahrou@tbc.lu

CAMPING SUD

93 emplacements
93 standplaatsen

Voie de la Liberté 75
6717 Attert
Tél. : +32(0)63/ 22 37 15
info@campingsudattert.com
www.campingsudattert.com

GÎTE D'HEINSTERT "AN DER PESCH"

2 / 4 personnes
2 / 4 personen

Rue des Pêches 152
6717 Heinstert
Tél. : +32(0)63/ 22 20 57
c.vogels@hotmail.com
www.givert.lu

LA KWERT ECC

4 / 6 personnes
4 / 6 personen

Rue de la Rivière 208
6717 Nobressart
Tél. : +32(0)63/ 23 70 31
pavelinden@kwert.be

LE ROUTY

6 personnes
6 personen

Rue du Rouy 288
6717 Heinstert
Tél. : +32(0)63/ 23 25 76
+32(0)495/ 57 72 47
leouty@yphotos.fr
www.leouty.be/fr

LA PASSAGERE

2 personnes
2 personen

Rue de l'Eglise 263
6717 Thiaumont
Guylaine et Jacques LAMURY
Tél. : +32(0)63/ 22 20 43
jac.lamury@belga.com.net
http://sites.belga.com/net/lapassagere/

Mobilité

Atouts

- Lignes de bus
- Telbus
- Initiatives locales
- Covoiturage
- Mobilité douce
 - Sentiers de liaison
 - Vicinal



Source: Le Soir



Photo: Asbl Au Pays de l'Attert

Principe	Avantages	Précautions
<p>Principe : Type de covoiturage</p> <p>Permet de partager un véhicule pour un trajet précis.</p>	<p>Avantages : Réduction des coûts de transport, réduction des émissions de CO2, réduction des congestions.</p>	<p>Précautions : Vérifier la disponibilité des places, respecter les horaires, assurer la sécurité des passagers.</p>



Faiblesse

- Radars préventifs: 72% de dépassement vitesse



Loisirs – Sport - Culture

Atouts

- Associatif dense



Fête du Parc Metzert 2010



Tontregrange 2010



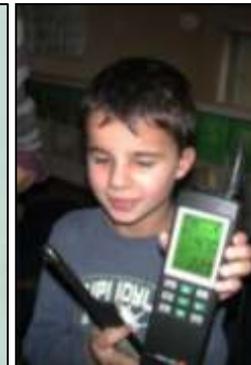
Carnaval Heinstert 2012

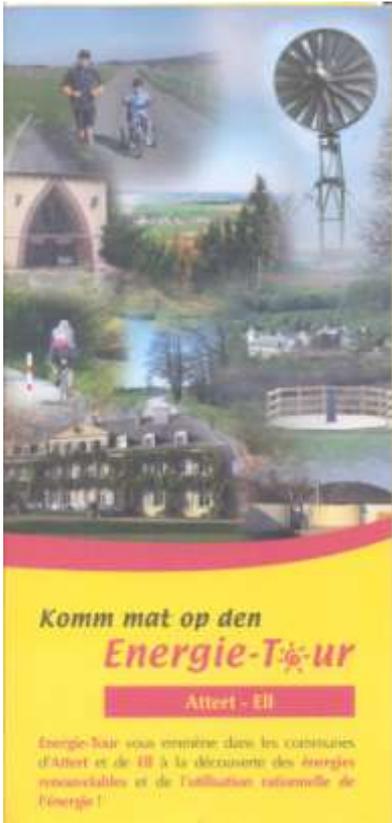
- Infrastructures sportives
 - Habay
 - Rédange
 - Arlon

Energie

Atouts

- Projet Pôle énergie
- Championnat des ER
- Biométhanisation
- Photovoltaïque
- Chaudières
 - À copeaux
 - À pellets





Opportunités

- Convention des Maires



- Nouveau cadre légal éolien
RW

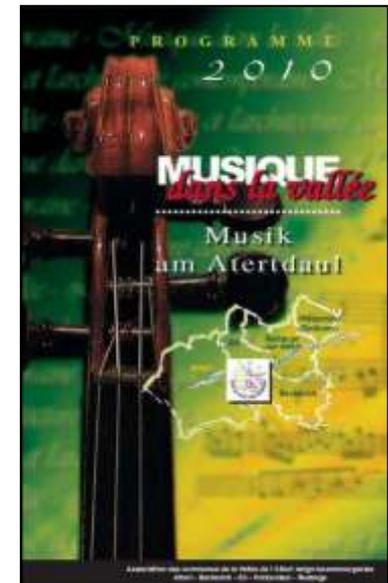
Gestion communale

Atouts

- Diminution de la dette
- Peu de personnel communal
- Collaboration ASBL Au Pays de l'Attert
- Coopération avec communes Vallée de l'Attert
 - Attert
 - Beckerich
 - Ell
 - Prézirdaull
 - Redange



Photo: Asbl, novembre 2007



Consultation villageoise



Méthode de consultation

1. Questions d'éclaircissement

2. Consultation

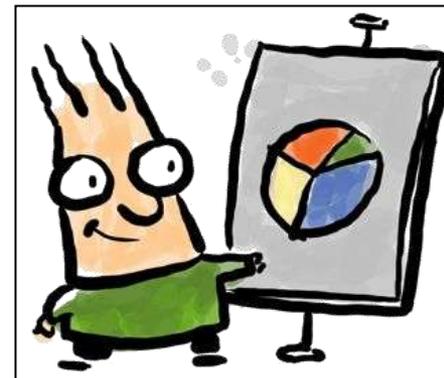
– validation de la grille via le recueil de :

- commentaires sur les items de la synthèse AFOM :

- opposition,

- infos complémentaires, nuances

– nouveaux items



Consignes

- interventions
 - brèves (30 secondes maxi)
 - non débattues
 - écrites (7 mots maxi, une idée par papier) sur des post-it collés et au besoin regroupés par thème en regard des items concernés
- désaccords sont marqués par un éclair



Prochaines étapes...



- Réunion de synthèse (janvier 2013)
 - Groupes de travail par thèmes (1^{er} semestre 2013)
- Formulaire d'inscription



Merci de votre participation !